

# LES BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES POUR LA JEUNESSE

---

## QUELQUES QUESTIONS TOUJOURS D'ACTUALITÉ

« *La bibliothèque pour enfants est sociale par nature et scientifique par son organisation. Pour réussir, elle doit avoir l'appui des autorités publiques, être guidée par des experts et jouir de la sympathie constante et de l'attention perpétuelle des citoyens patriotes* ». C'est en 1924, le jour de l'inauguration de l'Heure Joyeuse, que Caroline Griffiths, présidente du Book Committee on Children's Libraries, prononçait ces mots.

Soixante-quinze ans plus tard, quelle est la situation des bibliothèques pour la jeunesse ? Les principes définis à l'origine sont-ils toujours d'actualité<sup>1</sup> ? Le colloque *Vingt ans de développement des bibliothèques pour la jeunesse*, tenu en 1993 à Grenoble, avait donné l'image d'une institution mature. Mais déjà Michel Melot, alors président du Conseil supérieur des bibliothèques, avait attiré l'attention sur la nécessité de poursuivre la réflexion : « *Les bibliothèques pour la jeunesse se portent plutôt bien [...]*,

*mais si l'on n'y prend garde, elles pourraient s'affaiblir, voire se marginaliser faute de projets nouveaux* »<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, le moment semble plus propice au questionnement qu'au bilan. En témoignent les Assises nationales consacrées aux bibliothèques pour la jeunesse, qui se sont déroulées à Paris les 7 et 8 janvier 1999 et qui ont réuni plus de 350 bibliothécaires et autres professionnels du livre et de l'enfance venus de la France entière. S'y sont exprimées, au-delà de la richesse d'expériences toujours renouvelées, beaucoup d'inquiétudes quant à l'avenir et surtout l'envie de poursuivre la réflexion.

En fait, les projets nouveaux ne manquent pas, mais comment avancer alors que le débat principal porte encore et toujours sur la place de la bibliothèque pour la jeunesse et la formation de bibliothécaires spécialisés ? Sans vouloir reprendre ici l'ensemble des questions qui se posent à la profession aujourd'hui, j'évoquerai celles qui concernent les lieux de

VIVIANE EZRATTY  
L'Heure Joyeuse

---

1. Viviane EZRATTY, « Les premières heures des bibliothèques pour enfants », *Histoire des bibliothèques*, t. 4, Paris, Ed. du Cercle de la librairie, 1992.

---

2. *Vingt ans de développement des bibliothèques pour la jeunesse*, actes du colloque de Grenoble, 10-11 décembre 1993, Grenoble, Médiat Rhône-Alpes, bibliothèques de la ville de Grenoble, 1994.

lecture pour la jeunesse, les publics, les collections ou le métier de bibliothécaire. D'autres points plus marginaux seront également développés.

### Questions préalables

Donnons pour commencer quelques précisions de vocabulaire. La terminologie utilisée dans les réflexions sur l'accueil des jeunes en bibliothèque reste encore incertaine. Ce flou sémantique traduit la difficulté des bibliothécaires à se situer par rapport à un public et/ou un espace.

On emploie souvent indifféremment les termes de bibliothèques, de sections (sectionner, séparer !) pour enfants ou pour la jeunesse.

On a assisté ces dernières années à un net rajeunissement du lectorat<sup>3</sup> : si certaines bibliothèques sont devenues résolument « enfantines », pour d'autres, la limite supérieure d'âge pose un problème aigu, en fonction de la capacité des établissements à accueillir ou non dans un même lieu, du berceau au collège. On retrouve cette même imprécision pour qualifier la littérature d'enfance et/ou de jeunesse.

#### Une littérature professionnelle à enrichir

En France, la littérature professionnelle disponible concernant les bibliothèques pour la jeunesse reste insuffisamment développée. A la différence des pays anglo-saxons, nous ne disposons que de rares ouvrages ou articles spécialisés sur le sujet<sup>4</sup>. Quant aux ouvrages généraux, ils laissent peu de place à une approche spécifique de la lecture des jeunes. Y aurait-il une difficulté à théoriser à partir d'expériences de terrain ? Il n'est pas toujours facile

d'écrire sur sa propre pratique, et les chercheurs s'intéressent davantage au livre de jeunesse qu'à ses lecteurs. En France, aucune revue n'est consacrée aux bibliothèques pour la jeunesse, contrairement aux États-Unis, où paraît *The Journal of Youth Services for Libraries*, édité par les sections des bibliothèques pour enfants et pour adolescents de l'American Library Association (ALA), sans équivalent au sein de l'Association

**EN FRANCE,  
LA LITTÉRATURE  
PROFESSIONNELLE  
DISPONIBLE  
CONCERNANT  
LES BIBLIOTHÈQUES  
POUR LA JEUNESSE  
RESTE  
INSUFFISAMMENT  
DÉVELOPPÉE**

des bibliothécaires français (ABF). Cependant, on compte quelques articles dans le *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français* ou dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, complétés périodiquement par des numéros spéciaux<sup>5</sup>.

Parmi les revues consacrées au livre de jeunesse, *La Revue des livres pour enfants*<sup>6</sup> et *Lecture jeune*<sup>7</sup> s'intéressent

régulièrement à cet espace de lecture. Quant à l'Éducation nationale, elle s'adresse en priorité à ses propres institutions au travers de revues et d'ouvrages publiés entre autres par les Centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP) de Créteil et de Grenoble (*InterBCD*, *InterCDI*, *Lire au collège*, etc.).

Les médias non spécialisés s'intéressent trop rarement au livre de jeunesse et encore moins aux bibliothèques, en dehors d'occasions particulières comme le Salon du livre de jeunesse de Montreuil ou la période de Noël. Quelques journaux comme *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro Madame*, *L'École des parents*, des radios comme France Culture (*Carrousel*), France Inter (*L'as-tu lu mon petit loup ?*), Radio Aligre, proposent des rubriques et des émissions régulières, hebdomadaires ou mensuelles, sur le sujet. Internet offre encore trop peu de sites consacrés au livre ou aux bibliothèques françaises pour la jeunesse<sup>8</sup>.

#### Une perspective historique

Aujourd'hui encore, beaucoup de bibliothèques jeunesse ignorent leur propre histoire, souvent faute d'avoir conservé leurs archives. Une meilleure connaissance de leurs histoires particulières serait pourtant indispensable pour dresser un nécessaire bilan.

On ne peut comprendre le dynamisme présent depuis les origines sans situer les bibliothèques pour la jeunesse dans leur époque, que ce soit d'un point de vue historique, pédagogique, éditorial ou même bibliothéconomique avec, dès 1918, les premières collections en libre accès, y compris pour les enfants, dans les bibliothèques de l'Aisne.

Ainsi, en France, après le traumatisme de la première guerre mondiale, les premières bibliothécaires pour la jeunesse prônaient un certain pacifisme et espéraient que le livre de jeunesse préparerait les générations

3. À l'origine les enfants étaient autorisés à s'inscrire à L'Heure Joyeuse vers six ans quand ils savaient lire et écrire. Aujourd'hui, les bébés sont les bienvenus.

4. Geneviève PATTE, *Laissez-les lire ! Les enfants et les bibliothèques*, 1<sup>re</sup> éd., Paris, Éd. ouvrières, 1978, 2<sup>e</sup> éd. 1987 ; *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 1<sup>re</sup> éd. 1985, 2<sup>e</sup> éd. 1994, restent les deux principales monographies.

5. Cf. le *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, 4<sup>e</sup> trim. 1994, n° 165 et 4<sup>e</sup> trim. 1997, n° 177 ; le numéro *Enfances du Bulletin des bibliothèques de France*, 1986, n° 1.

6. *La Revue des livres pour enfants*, 1991, n° 137-138, consacré aux bibliothèques pour la jeunesse.

7. *Lecture jeune*, janvier 1997, n° 81 ; *ibid.*, novembre 1998, n° 88.

8. Véronique SOULÉ, « Internet et les bibliothèques », *La Revue des livres pour enfants*, avril 1998, n° 180.

futures à la paix et à la « *compréhension internationale* ». En 1936, leur action s'inscrivait dans l'espérance d'une société de loisirs. L'influence du contexte pédagogique a pu être considérable – depuis les premiers principes d'éducation nouvelle mis en pratique à l'Heure Joyeuse, en passant par les années post-1968 où les bibliothécaires pour la jeunesse avaient à cœur d'aider les enfants à s'exprimer. Un certain nombre de textes éclairent sur les politiques d'acquisition et les relations avec l'édition pour la jeunesse. Henri Lemaître écrivait en 1938 : « *Les livres à mettre dans les bibliothèques pour enfants doivent être l'objet d'un choix beaucoup plus sévère que ceux des bibliothèques pour adultes* »<sup>9</sup>. En 1974, François Ruy-Vidal niait, à la suite de Marc Soriano, le caractère spécifique de la littérature enfantine et qualifiait les bibliothécaires pour la jeunesse de « spécialistes-écran »<sup>10</sup>.

### **Les lieux de lecture**

Après les premières bibliothèques pour la jeunesse créées vers 1920, il a fallu attendre ces vingt-cinq dernières années pour que s'étendent à l'ensemble du territoire français des structures adaptées aux jeunes. Aujourd'hui, sur 2 486 bibliothèques municipales recensées en 1998, deux seulement n'ont pas de section jeunesse<sup>11</sup>.

Depuis quelques années, on assiste à la modernisation d'une partie du réseau de lecture publique : d'anciennes bibliothèques sont remplacées par des constructions ultramodernes, de taille souvent très imposante (entre autres, Bourges, Blois, Limoges et, bientôt, Toulouse, Montpellier, Marseille, etc.). Pour chaque nouveau projet, l'accueil du jeune public suscite bien des interrogations et entraîne des choix divers.

9. Henri LEMAÎTRE, « *Les bibliothèques pour enfants* », *Mercure de France*, 15 déc. 1938.

10. François RUY-VIDAL, *Bulletin d'analyses de livres pour enfants*, 1974, n° 38.

11. Chiffres communiqués en mars 1998 par la Direction du livre et de la lecture, dans *Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales de prêt : données 1996*.

### **Cloisonner/décloisonner**

En 1924, l'Heure Joyeuse accueille les jeunes de six à dix-sept ans dans un lieu volontairement autonome. Les limites en sont rapidement soulignées par les bibliothécaires – cet espace trop protégé détournerait les jeunes des bibliothèques pour adultes.

**LE MODÈLE  
LE PLUS RÉPANDU  
RESTE  
L'ÉTABLISSEMENT  
MULTISECTIONS  
OÙ LA PLACE  
DE LA SECTION  
JEUNESSE  
DOIT FAIRE L'OBJET  
D'UNE RÉFLEXION**

En 1963, à Clamart, La Joie par les livres reproduit – en s'adaptant aux priorités de son temps – l'exemple d'une bibliothèque réservée aux jeunes. En 1977, la Bibliothèque publique d'information ouvre une bibliothèque pour les enfants dans un bâtiment séparé et « interdit » aux adultes.

Il ne s'agit pas de relancer ici le débat aujourd'hui dépassé de l'isolement de sections jeunesse « ghettos », ni de se demander « Faut-il encore des bibliothèques pour enfants ? », comme titrait Geneviève Bordet dans le *Bulletin des bibliothèques de France*<sup>12</sup>, en 1986. Même le cas extrême de la « bibliothèque

12. Geneviève BORDET, « Faut-il encore des bibliothèques pour enfants ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1986, n° 1, p. 38-43.

spéciale jeunesse » – il y en a treize à Paris –, a représenté une solution qui s'avère souvent dynamique et innovante. Plus proches du terrain, les bibliothécaires doivent satisfaire de nouveaux publics, grâce à une équipe homogène et autonome, avec plus de facilités pour mettre en œuvre des projets qu'au sein d'un grand établissement où les organes de décision sont plus distants.

A l'opposé, un « décloisonnement » total est souvent adopté dans des établissements de petite ou de moyenne taille, parce qu'il présente de réels avantages dans le cas d'un espace restreint : meilleure circulation des publics, mise en commun de collections. Décloisonner permet éventuellement d'introduire un mode de gestion plus rationnel grâce à une approche globale du circuit du livre et des services au public, en espérant que ce ne soit pas au détriment de l'accueil des jeunes qui doit être assuré par des personnels qualifiés. Les jeunes doivent y trouver leur compte et pas uniquement les adultes heureux de découvrir des documentaires de tous niveaux.

N'oublions pas que le modèle le plus répandu reste l'établissement « multisections », où la place de la section jeunesse, comme celle de la discothèque, doit faire l'objet d'une réflexion dans le cadre d'un véritable projet d'établissement, ce qui est loin d'être généralisé.

### **Sortir des schémas classiques ?**

Il est difficile d'appréhender la diversité du paysage français, d'autant que, parallèlement à ces nouvelles médiathèques de taille gigantesque, les espaces de lecture se sont considérablement développés dans les petites villes et les zones rurales ces dernières années. Les chiffres déjà cités, pour encourageants qu'ils soient, ne tiennent pas compte de l'activité des 96 bibliothèques départementales de prêt, ni des lieux de plus en plus nombreux et diversifiés qui proposent des livres aux jeunes (bibliothèques centres documen-

taires-BCD, hôpitaux, consultations de protection maternelle et infantile-PMI, musées, etc.).

En fin de compte, cette variété de l'offre de lecture aux jeunes est-elle une source d'éparpillement des moyens ou favorise-t-elle l'accès à la lecture en attirant des publics différents ? Cette question de la diversité mérite d'être sérieusement étudiée pour trouver la solution la plus adaptée localement. Quelle que soit la stratégie adoptée, il convient d'être vigilant afin de ne pas perdre le fruit d'années d'expérience.

François de Singly, dans son étude sur la lecture des jeunes<sup>13</sup>, insiste sur le rôle de médiateur des bibliothèques pour la jeunesse : « *Sans elles, répétions-le, la baisse de la lecture chez les jeunes aurait été encore plus sensible* ». Tout en favorisant dans les établissements une circulation qui permette des échanges harmonieux entre générations, la bibliothèque pour les jeunes peut – et doit – encore évoluer. Les fondatrices de l'Heure Joyeuse, Claire Huchet, Marguerite Grunty et Mathilde Leriche, rêvaient de faire de la section jeunesse le noyau d'une maison des jeunes comprenant des salles de théâtre, de gymnastique, de chimie<sup>14</sup>. Jacqueline Gascuel évoque en introduction à *Un Espace pour le livre*<sup>15</sup> la manière dont les enfants imaginent la bibliothèque idéale : « *Lire couché, lire caché, lire perché, lire debout* ».

### **Accueillir tous les publics ?**

2 453 918 jeunes sont inscrits dans les bibliothèques françaises, soit 39,4 % de l'ensemble des lecteurs<sup>16</sup>. Partout en France, on constate l'extension de ce qui était encore expérimental il y a dix ans, particulièrement en direction

des tout-petits et des adolescents. En témoignent la littérature professionnelle, la multiplication des journées d'étude et des demandes de formations sur le sujet. Il faut toutefois prendre garde à ne pas « perdre en route » les autres enfants, jusque-là cœur de la bibliothèque.

## **LA VARIÉTÉ DE L'OFFRE DE LECTURE AUX JEUNES EST-ELLE UNE SOURCE D'ÉPARGILLEMENT DES MOYENS OU FAVORISE-T-ELLE L'ACCÈS À LA LECTURE EN ATTIRANT DES PUBLICS DIFFÉRENTS ?**

Le brassage des âges et des milieux socioprofessionnels n'est-il pas un des points forts revendiqué depuis toujours par les bibliothèques pour la jeunesse ? Comme pour les adultes, les demandes de lecture (travail sur place, lecture individuelle, en groupe, etc.) demandent des réponses adaptées. Parallèlement, la bibliothèque pour la jeunesse s'ouvre à des publics qui ne la fréquentaient pas auparavant, les villes les plus petites obtenant proportionnellement les meilleurs résultats (à Paris, 25 % des jeunes de 0 à 16 ans sont inscrits ; à Bobigny, 50 %). Pour améliorer ces chiffres de fréquentation, les structures traditionnelles, qu'il s'agisse d'espaces spécifiques ou non, sont encore insuffisantes pour

satisfaire l'ensemble des demandes. Aussi les projets mis en place débordent de plus en plus souvent le cadre strict de la bibliothèque en faisant intervenir des partenaires divers. Les réseaux de coopération se multiplient entre bibliothèques, mais aussi avec d'autres relais professionnels. De plus en plus souvent, la bibliothèque s'intègre dans des projets menés au niveau d'une ville, voire d'une région. Enfin, pour répondre aux besoins des publics « empêchés », enfants hospitalisés, jeunes handicapés, une prise de conscience et un effort considérable au niveau national s'avèrent encore aujourd'hui nécessaires<sup>17</sup>.

### **A propos des collections**

La constitution des collections est régulièrement abordée dans la presse professionnelle. Le sujet est difficile, car de multiples questions se posent : quels critères de sélection ? Pour qui ? À quel âge ? Avec quel niveau de lecture ? En quelle quantité ? Tous ces points – entre autres – font aujourd'hui encore l'objet de débats qui – parce que le destinataire est un enfant – interfèrent avec d'autres questions : le livre doit-il être éducatif ? Pour choisir ce type d'ouvrages, un enseignant, un parent, un enfant ne feraient-ils pas l'affaire ?

En fait, la compétence des bibliothécaires pour la jeunesse est souvent remise en cause et une réflexion globale sur les politiques d'acquisition en bibliothèque jeunesse reste à mener. Plutôt que de développer ce sujet, j'évoquerai trois aspects particuliers.

### **Les phonogrammes pour la jeunesse**

La question des phonogrammes pose problème depuis les années 1950, alors que les supports autres que le livre sont de plus en plus d'actualité avec le développement du multimédia. Les bibliothécaires pour la jeunesse et les discothécaires se

13. François de SINGLY, « Les jeunes et la lecture », *Dossiers Éducation et formations*, 1993, n° 24.

14. La bibliothèque de Ballancourt avec l'association « A fond la science » a installé un laboratoire dans la bibliothèque.

15. Jacqueline GASCUEL, *Un Espace pour le livre*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 1984, rééd. 1992.

16. *Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales de prêt : données 1996*, Direction du livre et de la lecture, op. cit.

17. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, 4<sup>e</sup> trim. 1998, numéro consacré aux publics empêchés.

renvoient souvent la balle : faut-il placer ces documents à proximité des ouvrages pour la jeunesse ? Ou avec les autres disques, selon une logique de support ?

Par ailleurs, la question de la gratuité d'emprunt de ces documents parasite le débat. Se pose enfin le problème de la compétence pour le choix de ces documents, pour lesquels l'information et la formation sont rares.

### ***Les livres en version originale***

Les collections de livres en langues étrangères dans les bibliothèques pour la jeunesse sont souvent insuffisantes et suscitent encore des interrogations. Nous sommes bien loin de l'exemple du Danemark, où la loi oblige les bibliothèques – avec l'aide d'un service central – à fournir aux étrangers et à leurs enfants des collections de documents en nombre suffisant dans leur langue d'origine. En France, beaucoup de bibliothécaires pour la jeunesse se sentent démunis pour choisir, acquérir ces ouvrages et les mettre en valeur<sup>18</sup>.

### **« Le livre de jeunesse, un patrimoine pour l'avenir »**

Depuis quelque temps, l'intérêt porté à l'histoire du livre pour la jeunesse se développe<sup>19</sup>. Est-ce une réaction des bibliothécaires face à l'épuisement de plus en plus rapide de ces ouvrages ? Leur conservation existe déjà depuis longtemps, mais de façon fragmentaire et peu reconnue. Aujourd'hui se manifeste le désir d'une réflexion commune, d'une

mise en réseau des savoir-faire qui peut aboutir, un jour, à un réseau de conservation partagée. En complément, on peut imaginer, une fois la conservation assurée, la mise en place d'un prêt d'ouvrages épuisés. Tout cela devrait permettre d'offrir aux publics – professionnels, mais aussi jeunes – une connaissance du livre de jeunesse replacée dans une perspective historique.

Le développement et la coordination des centres de ressources contribueraient également à une meilleure diffusion de l'information sur le livre de jeunesse auprès des professionnels : bibliothécaires, enseignants, éducateurs, animateurs, etc.<sup>20</sup>

### **Une spécificité à défendre**

Récemment, un médecin alertait l'opinion publique dans un quotidien national. Constatant que les nouveaux étudiants en médecine bouddaient la pédiatrie, il s'inquiétait des conséquences à moyen terme en matière de prévention.

N'en est-il pas de même pour les bibliothèques pour la jeunesse ? Depuis 1986, il n'existe même plus de diplôme national validant cette qualification, même si certains centres de formation universitaires, en particulier à Nanterre et Grenoble, ont cherché à remédier à la suppression du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB) et de son option jeunesse. Y aura-t-il encore des bibliothèques pour la jeunesse dans vingt ans, si une véritable formation initiale n'est pas rapidement mise en place au niveau national ? Il serait dommage de perdre quatre-vingts ans d'acquis ; et il y a urgence quand on constate combien il est difficile de pourvoir les postes vacants en secteur jeunesse.

Par ailleurs, les bibliothécaires pour la jeunesse sont amenés à définir

leurs fonctions et leur spécificité par rapport aux autres professionnels du livre et de l'enfance et à de nouveaux partenaires, comme les médiateurs du livre, depuis la mise en place des emplois jeunes affectés à des fonctions statutairement inédites jusque-là.

Les grands débats nationaux sur l'illettrisme, l'échec des jeunes en grande difficulté et les discussions plus spécifiques sur la censure ou sur le droit de prêt doivent prendre en compte la réalité des bibliothèques pour la jeunesse, malheureusement trop souvent exclues du débat par les politiques et les médias. On a tout de même appris, en février, qu'une mission d'expertise et de réflexion sur la lecture des jeunes et leur accès à la culture écrite a été confiée à Danièle Taesch, conservateur des bibliothèques, par Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication.

Cela dit, la force de la bibliothèque pour la jeunesse réside certainement dans sa capacité à s'adapter, en offrant des réponses multiples : accueil personnalisé ou collectif, liens avec les structures les plus variées, extension du partenariat. Pour mieux répondre aux besoins des jeunes, ne doit-on pas recourir aux méthodes actives inspirées des pédagogies nouvelles ?

Marguerite Gruny les préconisait pour « *éveiller la curiosité intellectuelle des enfants, développer leur sens esthétique et, d'une manière générale, leur apprendre à se servir des livres* » ; ou encore, comme le titrait *Lecture jeune*, il faut leur montrer que « *la bibliothèque est un lieu où on peut consulter le monde* »<sup>21</sup>. Certes, tout cela nécessite des moyens, car il faut des collections toujours renouvelées et des bibliothécaires formés. Les bibliothécaires pour la jeunesse ont aussi à revendiquer une place mieux définie au sein de la profession, qui passe probablement par une représentation plus importante dans les associations et instances professionnelles.

18. International Board on Books for Young People (IBBY) a organisé une journée d'études sur le sujet, le 23 mars 1999.

19. L'Heure Joyeuse a organisé un colloque *Le livre pour la jeunesse, un patrimoine pour l'avenir*, suivi par la publication d'un *Répertoire des fonds de conservation des livres pour la jeunesse*, sous la dir. de Viviane EZRATTY et Françoise LEVEQUE (Agence culturelle de Paris, 1997). En témoignent aussi la multiplication d'expositions ces dernières années sur une période, un thème ou des auteurs : *Livre mon ami, lectures enfantines 1914-1954* ; *Illustrateurs russes pour la jeunesse : 1917-1945* (L'Heure joyeuse) ; sur Nathalie Parain (Bibliothèque municipale d'Orly), Rojankovsky (Trois ourses, Villeurbanne-Cavaillon-Blais), la première guerre mondiale (Bibliothèque municipale de Nantes), etc.

20. Comme le Centre international d'études en littérature(s) de jeunesse (CIELJ), Centre régional d'Aquitaine du livre, de la lecture et de la littérature d'enfance et de jeunesse (CRALEJ), Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse (CRILJ), etc. Beaucoup d'entre eux figurent dans le répertoire cité note 19.

21. *Lecture jeune*, janvier 1997, n° 81.

Février 1999